



Faculté de philosophie et lettres

FLTR

GERM1131 Compétence audio-orale de la langue néerlandaise : compréhension à l'audition et expression orale

[15h+15h exercices] 2.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Pierre Godin
Langue d'enseignement :
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Acquérir une compétence de communication de niveau intermédiaire supérieur dans deux aptitudes : la compréhension à l'audition et l'expression orale (tant individuelle qu'interactive).

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra :

- Comprendre et participer avec succès à une conversation improvisée (par ex. avec un locuteur natif) sur (i) un sujet de la vie de tous les jours ou (ii) dont on parle dans les medias ;
- s'impliquer dans une discussion sur un sujet avec lequel il a été familiarisé : il comprend les arguments utilisés, il sait les synthétiser et exprimer sa position personnelle ;
- suivre sans difficultés des informations factuelles présentées (par ex.) à la radio ou à la télévision ; il sait les résumer et/ou les exposer.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. vocabulaire de base : par divers procédés, fixation lexicale, avec une attention particulière accordée aux processus de composition et dérivation;
 2. applications grammaticales : fixation du savoir grammatical (points de vue morphologique, syntaxique et sémantique);
 3. expression orale et compréhension à l'audition : exercices visant à améliorer un savoir-faire oral (prononciation, intonation, accentuation) ainsi qu'un savoir-faire communicatif.
- Des exercices systématiques sont organisés en laboratoire de langue (30 heures en séries).

Résumé : Contenu et Méthodes

(i) Les thèmes abordés sont présents principalement dans les media et traitent e.a. de la vie sociale, politique, sportive, culturelle (au sens large) ou événementielle.

(ii) Méthode :

- 15 h. de cours (dits) magistraux (une seule série) au cours desquels les champs thématiques (voir supra) présentés sous forme d'articles de presse et d'enregistrements sonores et vidéos, seront commentés et analysés.

Une attention toute particulière sera consacrée à la prononciation (correction phonétique et accentuation).

- 15 h. de conversation (par séries de 20 étudiants au maximum) sur les thèmes abordés dans la partie magistrale ; des documents authentiques (en particulier sonores) relevant des mêmes thèmes - et donnant lieu à des réactions orales - pourront également être présentés.

Ces séances de conversation seront accompagnées d'exercices spécifiques visant à améliorer la correction phonétique et l'accentuation.

- 20 h d'études et de travaux individuels, en particulier :

- Etude systématique et personnelle d'un vocabulaire intégré à un matériel de compréhension à l'audition (en auto-apprentissage) ;
- Préparation des exercices d'audition et d'expression orale.
- Mise à jour des notes et révision, mémorisation.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis : Ce cours présuppose que l'on ait suivi avec fruit FLTR 11XX / FLTR 11XZ.

L'évaluation certificative comprendra deux parties, conformément aux objectifs poursuivis et traitera des mêmes thèmes que ceux qui auront été abordés (utilisation convergente de l'acquis).

L'évaluation du code sera intégrée dans les évaluations des savoirs-faire.

- Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale) : 50% des points.

- Evaluation de l'expression orale (individuelle et/ou interactive) : 50 % des points.

Encadrement : La coordination de ce cours est confiée à un (ou, si cela se justifie, à deux) académique(s), membre(s) du département GERM ; il(s) sera (seront) secondé(s) pour les exercices par (au moins) un assistant, qui participera aussi à l'évaluation certificative.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

GERM11BA	Première année de bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques	(2.5 crédits)
GERM22/DB	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Anglais)	
ROGE11BA	Première année de bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale	(2.5 crédits)